

1- COLLECTE DES EAUX USEES

Les eaux usées et les eaux vannes sont collectées dans l'habitation, en respectent les règles du DTU 60.1, puis dirigées vers la fosse toutes eaux.

2- PRETRAITEMENT PAR UNE FOSSE TOUTES EAUX (Fosse septique)

La fosse toutes eaux assure, un prétraitement des eaux usées par le dépôt des parties lourdes qui se désagrègent lentement au fond de la fosse et l'évacuation des parties liquides clarifiées vers le réseau d'épandage.

3- TRAITEMENT ET EPANDAGE

Le réseau d'épandage assure, au travers des propriétés du sol, l'épuration des eaux usées avant leur retour à la nature.

4- REGARDS REPARTITEUR

Les regards répartiteur permettent d'assurer le contrôle du bon fonctionnement de l'installation autonome mais aussi le bouclage de l'épandage.

3 DISTANCES ET PENTES

